



Bien que ne concernant pas directement Beaulon, jusqu'en mai 1791, Bourbon-Coutard est une commune rattachée au canton de Chevagnes. L'église de la fin du XIème subsiste encore et a été transformée en bâtiment agricole de Coutard.



Il faut attendre 1789 et le remaniement des limites de communes sous Louis XVI pour que les Turiers et les Grillots, dépendant de la commune de Chevagnes, soient rattachés à Beaulon.